

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 26 JUIN 2018

14 élus présents et représentés. Secrétaire de séance : D. CAVARD

Délibérations

LIGNE DE TRESORERIE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler la ligne de trésorerie qui arrive à échéance. Taux : 0,677 %. Montant de 100 000 €. Banque : Crédit Agricole.

Les 30 000 € utilisés sur la ligne de trésorerie précédente seront prochainement remboursés.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Les chiffres définitifs des dotations de l'Etat n'étaient pas disponibles lors du vote du budget. Il nous faut donc réajuster le budget comme suit :

DOTATIONS (€)	Budget Prévisionnel	Notifié	Différence
DGF	84 422	84 351	- 71 €
DSR	17 000	18 135	+ 1 135 €
DNP	25 500	13 325	- 12 175 €
FPIC	18 000	14 542	- 3 458 €
TOTAL	144 922	130 353	- 14 569 €

Recettes de fonctionnement :

- 14 569,00 € au compte Dotations,

Dépenses de fonctionnement :

+ 9 200,00 € au compte 022 (dépenses imprévues)

+ 5 369,00 € au compte 615 231 (voirie)

Délibération acceptée à l'unanimité.

PROGRAMME ASSAINISSEMENT

Après le rappel des montants du programme inscrits au budget, M. Philippe GERBE explique les grandes lignes du programme établi par le Cabinet Egis-Eau. Plusieurs types de travaux sont préconisés pour résoudre le problème d'élimination des eaux claires parasites permanentes dans notre lagune, récurrent depuis de nombreuses années :

- Renouvellement du collecteur de la route des Cluzeaux,
- Déviation de la source captée sur propriété Lasabatie qui s'évacue aujourd'hui dans le réseau (volume estimé à 21 m³/jour),
- Reprise ponctuelle de 2 collecteurs (rue de la bascule et rue de la mairie),
- Reprise de branchements particuliers sur la grande rue,
- Réfection du pluvial route des Cluzeaux.

Le Conseil Municipal du 26 juin dernier a opté, à l'unanimité, pour un **phasage des travaux identifiés et autorise Mme le Maire à lancer le marché** :

Le renouvellement du collecteur de la route des Cluzeaux va être commandé en tranche ferme (estimation Egis-Eau : **117 423 € TTC, hors frais d'ingénierie**). La déviation de la source chez M. Lasabatie est par ailleurs à l'étude avec un riverain.

Une fois ces premiers travaux réalisés, des mesures seront effectuées au niveau de la lagune pour apprécier leur degré d'efficacité. Si le résultat ne s'avérait pas concluant, la reprise des 2 collecteurs signalés ci-dessus sera envisagée.

Les branchements particuliers seront traités en dernier ressort, seulement si nécessaire.

Cependant, afin de disposer d'un chiffrage global, les travaux que nous choisissons de reporter figureront également au marché et seront inscrits en tranche optionnelle.

Un rappel important : ces travaux se font obligatoirement seulement après accord de l'Agence de l'Eau. Notre dossier devrait être examiné cet automne. Souhaitons que les financements espérés soient au rendez-vous. Une subvention du Conseil Départemental de l'ordre de 37 000 € est également attendue.

MOTION AGENCE DE L'EAU

Le Conseil Municipal vote en faveur de la motion de l'Agence de l'Eau dont les crédits pourraient être amputés de 25 % dans le cadre de son 11^{ème} programme pluriannuel qui démarre en 2019.

EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE

Un projet de construction sur la parcelle XZ n°97 rue de la mairie, fait apparaître l'absence de réseau électrique sur la parcelle proprement dite. La proposition d'extension du réseau chiffrée par le SDE 03 à hauteur de 3 080 €, dont **1 386 €** en reste à charge de la commune, est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Tranchée lotissement Machuron : travaux réalisés. Mise en eau jeudi 28/06. Les employés communaux finissent de combler la tranchée.
- Installation tyrolienne en cours
- Trottoirs : réception des travaux le 2 juillet prochain
- Bulletin municipal : à la composition
- Ouverture 5^{ème} classe à la rentrée prochaine : une réunion d'organisation est programmée le 28 juin entre élus et Direction de l'école. L'objectif est de fonctionner avec les locaux actuels et le personnel communal à effectif constant.
- Antenne relais téléphonique Orange. La commune a été approchée par l'opérateur pour implanter une antenne relais sur notre commune. Aucune des parcelles communales proposée ne répondant aux exigences techniques de l'opérateur ou parcelle jugée trop proche d'habitations, ce dernier va prendre contact avec des propriétaires privés.
- Une réunion d'information des élus sur la thématique Haut Débit et Téléphonie est organisée à Chantelle le 10 juillet prochain. Plusieurs membres du Conseil Municipal y assisteront.
- Préparation Fête Patronale des 25 et 26 août : une réunion avec les associations est organisée le jeudi 12 juillet à 20h30.

- Lancement nouveau SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) à l'échelle de la communauté de communes St-Pourçain Sioule Limagne. Des ateliers d'échange ont débuté.
- Réunion d'information de la Communauté de Communes aux conseillers municipaux des communes du secteur de Gannat : 35 personnes (dont 6 élus de Biozat) ont assisté à cette réunion qui s'est tenue à Biozat.
- Lancement d'une nouvelle Opération Programmée de l'Habitat à l'échelle de la communauté de communes. Une plaquette d'information des aides vous sera prochainement distribuée avec le bulletin municipal. N'hésitez pas à vous renseigner si vous souhaitez entreprendre des travaux !
- La Communauté de Communes publie également un nouveau bulletin d'information, prochainement dans vos boîtes aux lettres.
- .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.